



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la commission communale pour l'accessibilité

Séance du 9 juillet 2020

Convocation du 3 juillet 2020

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt, le neuf juillet à 19 h 39, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le trois juillet se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Florence Presson, Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Claire Vigneron, M. Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Christiane Gautier, M. Xavier Tamby, Mme Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

M. Jean-Philippe Allardi par M. Philippe Laurent,
M. Francis Brunelle par Mme Chantal Brault

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 9 juillet 2020

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la commission communale pour l'accessibilité

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées,

Vu l'article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, modifiée,

Vu sa délibération du 30 septembre 2015 désignant les membres du conseil municipal au sein de la commission communale pour l'accessibilité,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal, élu le 28 juin 2020 et les résultats des élections du 3 juillet 2020 pour la désignation du maire et des adjoints,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner huit membres du conseil municipal qui siégeront au sein de cette commission,

Vu les candidatures de M. Francis BRUNELLE, Mmes Monique POURCELOT, Chantal BRAULT, Annie BACH, Corinne DELEUZE, M. Philippe TASTES, Mme Isabelle DRANCY, M. Jean-Philippe ALLARDI, Mme Christiane GAUTIER, M. Philippe SZYNKOWSKI,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PRECISE que la commission communale pour l'accessibilité est composée ainsi qu'il suit :

- de huit membres du conseil municipal,
- de l'association des amis et parents de personnes handicapées mentales (APEI),
- de l'association française de lutte contre la mucoviscidose,
- de l'association des paralysés de France (APF),
- de l'association Valentin Haüy pour le bien des aveugles (AVH),
- de l'union nationale des amis et familles de malades mentaux (UNAFAM),
- du conseil des aînés,
- de l'établissement public territorial Vallée-Sud-Grand-Paris,
- du conseil départemental des Hauts-de-Seine,
- de l'union des commerçants et artisans de Sceaux,
- de la chambre nationale des professions libérales.

- à l'unanimité

DECIDE de ne pas voter à bulletin secret.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages obtenus : 33
 - o M. Francis BRUNELLE, Mmes Monique POURCELOT, Chantal BRAULT, Annie BACH, Corinne DELEUZE, M. Philippe TASTES, Mme Isabelle DRANCY, M. Jean-Philippe ALLARDI (liste Vivre à Sceaux) : 26 voix
 - o Mme Christiane GAUTIER (liste Sceaux ensemble) : 5 voix
 - o M. Philippe SZYNKOWSKI (liste Sceaux en commun) : 2 voix

DESIGNE M. Francis BRUNELLE, Mmes Monique POURCELOT, Chantal BRAULT, Annie BACH, Corinne DELEUZE, M. Philippe TASTES, Mme Christiane GAUTIER, M. Philippe SZYNKOWSKI membres du conseil municipal qui siègeront au sein de la commission communale pour l'accessibilité.

ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
le maire



Muriel Land

